Cele
FRC
8513

SUITE
DES NOUVELLES
DE BRETAGNE.

Rennes, 20 *Juillet* 1789.

Publiée le 25.

NOUS avons ici, MONSIEUR, une armée nationale, composée des Citoyens de la ville, & de Militaires, que le despotisme a également rendus Citoyens : elle monte à plus de quatre mille hommes : elle s'est emparée des guidons & des drapeaux, &, commandée par de simples Bourgeois, elle fait le service aussi réguliérement que si elle marchoit sous les ordres des Officiers les plus expérimentés, tant le patriotisme est un grand maître, un guide salutaire & un agent efficace !

Dans cette réunion protectrice, au mi-

LJW 17256

lieu de cette nouvelle conſtitution militaire, le bon ordre a imperturbablement regné ici : les différents Corps-de-Garde portent leurs plaintes, s'ils en ont à faire, au quartier-général. Le quartier-général eſt établi au College : c'eſt-là que ſont dépoſés les Drapeaux ; c'eſt-là que veillent maintenant pour la défenſe de la Cité, pour la défenſe commune, les mêmes canons que le Commandant de la Province avoit deſtinés à foudroyer le Peuple.

Nous voyons avec une inexprimable ſatisfaction, je dirois preſque avec reconnoiſſance, des Nobles eux-mêmes partager nos ſentiments : un Conſeiller au Parlement, qui a été, juſqu'à préſent, l'un des plus ardemment attachés au ſyſtême de la Nobleſſe, vient d'écrire à l'Aſſemblée de Ville, & de faire une profeſſion de foi toute nouvelle.

Il renonce ſolemnellement aux privileges de ſon Ordre : il en abjure hautement les ſentiments, ainſi que ceux de ſa Compagnie.

Ce dévouement à la cauſe populaire, c'eſt-à-dire, à la cauſe de la juſtice, de la

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

raiſon ; ce dévouement, dis-je, quoique tardif, a excité notre enthouſiaſme, parce que les Bretons, comme *François*, partagent toute la ſenſibilité du Peuple *François*.

Nous avons conduit en triomphe M. *Dupleſſis-Greneſdon*, (c'eſt le nom de ce Conſeiller) nous l'avons conduit en triomphe ſur la Place *Dauphine*, au milieu de notre armée, & ſous nos Drapeaux déployés : la Municipalité a fait partie du cortege, & le Maire a poſé une Couronne civique ſur la tête de M. *Dupleſſis* : c'eſt ainſi que nous avons cru devoir ſignaler la conquête que nous faiſions d'un Citoyen : oui, Monſieur, chaque jour qui nous rend un Citoyen, eſt pour nous un jour de fête.

M. *Dupleſſis* a été conduit enſuite, dans la même pompe, au College, où il a prononcé un diſcours rempli de la plus touchante ſenſibilité, & auquel a répondu dignement un Membre de la Municipalité.

Du vingt & un.

Hier Lundi, le Commandant en second (M. *de Thiars*, Commandant en chef, étant à *Verſailles*) demanda qu'il lui fût permis de prendre la cocarde nationale, comme la portent tous les Soldats & tous les Citoyens : cette propoſition a été portée à l'Aſſemblée ; elle y a excité de grands débats : les uns étoient d avis qu'on lui laiſſât faire, à cet égard, ce qu il voudroit ; d'autres, qu'il devoit venir la recevoir de l'Aſſemblée elle-même ; d'autres enfin, & ces derniers ont formé le plus grand nombre, ont penſé qu'il s'étoit rendu indigne d en être décoré, par cela même qu'il avoit donné des ordres pour verſer le ſang des Citoyens, pour faire tirer ſur eux à mitrailles.

Dans ces débats, les têtes ſe ſont échauffées au point qu'il a été agité un moment ſi l'on ne feroit pas tomber la ſienne.

Heureuſement on a pris enfin un arrêté qui a, tout à la fois, épargné le ſang, & ſatisfait la vengeance publique.

On a ordonné que le Commandant en

ſecond quitteroit la ville ſous deux heures ; on lui a fait ſignifier cet ordre par deux cents hommes armés tant à pied qu'à cheval ; à cette notification, il a demandé ſi ſa vie étoit en ſûreté : on lui a répondu qu'en exécutant ponctuellement l'injonction qui lui étoit faite, il étoit ſous la ſauve-garde du Peuple *Breton*. En conſéquence, on lui a envoyé une garde nombreuſe, & on l'a fait prévenir qu'un piquet de Citoyens & de Dragons le conduiroient juſqu'aux frontieres de la Province.

On a publié en même temps, par ſuite du précédent décret de l'Aſſemblée, les défenſes les plus ſéveres de faire aucunes huées ſur le paſſage du Commandant, de tirer aucuns coups de fuſil ou de piſtolet ; rien, en un mot, qui pût avoir l'air de la plus légere atteinte à la ſauve-garde pleine & entiere qui lui avoit été promiſe.

Il a quitté *Rennes*, hier au ſoir, vers les neuf heures, & l'ordre comme le ſilence preſcrits ont régné.

Voilà, ce me ſemble, Monſieur, de quelle maniere il convient à un Peuple

généreux & libre de se venger de ses ennemis ; c'est, je crois, les punir cruellement.

Les Officiers vont, dit-on, demander aujourd'hui la cocarde nationale : cela souffrira beaucoup de difficultés ; car il y en a au moins une partie qui se sont mal comportés. Il est bon d'apprendre à ceux-ci que le premier devoir d'un Militaire, comme de tout autre homme, est d'être Citoyen.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Nantes, le 20 Juillet 1789.

Nous avons été instruits de vos allarmes, des dangers que vous avez couru, & nous y avons pris la part la plus sincere.

Je vais vous informer, à mon tour, de ce qui se passe ici. Depuis Jeudi, tous les Citoyens sont sous les armes, & se gardent eux-mêmes.

Le Régiment de *Rohan*, Citoyen aujourd'hui comme toutes les autres Troupes, nous a remis, de gré, les postes qu'il occupoit.

Hier à midi, nous avons eu une allarme qui n'a eu d'autre effet que de nous faire connoître nos forces. Des bruits vagues ayant annoncé l'arrivée de quelques Régiments étrangers, trente mille hommes armés ont aussi-tôt gardé les portes de notre Ville; des canons ont été transportés sur toutes nos avenues; des haches ont été prêtes pour couper nos ponts: tous ces préparatifs n'ont heureusement servi qu'à attester de plus en plus l'activité, le courage, le patriotisme & le dévouement des *Nantois*.

Dès Vendredi dernier, à quatre heures après midi, nous nous sommes emparés du Château : à tout événement, il nous étoit important de nous assurer de cette place, qui domine la Ville : deux cents Bourgeois y montent la garde. Cette prise, malgré l'espece de résistance que nous avons éprouvée d'abord, n'a, grace à Dieu, point coûté de sang, & cette circonstance nous la rend plus précieuse.

Je suis, &c.

FIN.

Chez VOLAND, Libraire, Quai des Augustins, N°. 25.